

Les nouvelles



HIVER

C'est l'hiver sans parfum ni chants
 Dans le pré, des brins de verdure
 Percent de leurs jets fléchissant
 La neige étincelante et dure...

Quelques buissons gardent encor
 Des feuilles jaunes et cassantes
 Que le vent âpre et rude mord
 Comme font les chèvres grimpantes.

Et les arbres silencieux
 Que toute cette neige isole
 Ont cessé de se faire entre eux
 Leurs confidences bénévoles...

— Bois feuillus qui, pendant l'été,
 Au chaud des feuilles cotonneuses
 Avez connu les voluptés
 Et les cris des huppes chanteuses,

Vous qui dans la douce saison
 Respiriez la senteur des gommes,
 Vous frissonnez à l'horizon
 Avec des gestes qu'ont les hommes.

Vous êtes las, vous êtes nus,
 Plus rien dans l'air ne vous protège,
 Et vos coeurs tendres ou chenus
 Se désespèrent sur la neige.

— Et près de vous, frère orgueilleux,
 Le sapin où le soleil brille
 Balance les fruits écailleux
 Qui luisent entre ses aiguilles...

Anna de Noailles
 1876 -1933

Réunion du 10 mars

Présents : Benoît de Valous, Eric Garcia, Caroline Williams, Emma Soulat, Gérard Chauve, Claire Chtibi, Florent Romanel, Marc Thiry, Jérôme de Valous, Aurélie Briollais

Excusé et représenté : -

Suite aux précédentes demandes du conseil, le Siceco présente un devis précis et détaillé pour passer l'ensemble de l'éclairage public en Led.

Après l'avoir étudié attentivement le conseil décide de le valider et autorise le maire à signer les documents nécessaires.



Le maire expose que Nadia Juillet Labeaune est promue au grade de rédacteur. Le conseil est invité à délibérer pour entériner cette promotion avec les ajustements nécessaires pour le poste, les primes et la participation obligatoire à l'assurance complémentaire.

Le conseil examine la candidature de Madame Vera Béatriz Alibio pour le logement communal.

Il décide de faire établir un bail de 3 ans renouvelable devant notaire. Cette solution offre les plus grandes garanties pour la commune et le locataire.

Il entend faire valoir les clauses prévues dans la loi n° 2021 1104 du 22 08 2021 art 160 qui permettent au locataire de faire des travaux intérieurs, moyennant réduction ponctuelle limitée dans le temps.

Le conseil examine les différents devis de menuiserie bois et alu pour la maison communale. Un long débat s'installe sur les avantages et inconvénients des deux solutions: Coût, entretien et esthétique.

Les avis restent très partagés. Quelques précisions seront encore nécessaires.

Réunion du 11 Avril 2025

Présents : Benoît de Valous, Eric Garcia, Caroline Williams, Emma Soulat,,
Claire Chtibi, Jérôme de Valous.

Excusés et représentés : Gérard Chauve, Aurélie Briollais, Marc Thiry, Florent Romanel,

Le contrat de Sylvie Petitjean, agent d'entretien, est à renouveler. Considérant que les premiers contrats ont donné satisfaction, le conseil décide de le renouveler pour une durée de 3 ans à raison de 9 H mensuelles.

Le conseil vote le taux des taxes 2025 qui restent inchangés

Taxes	Taux moyens constatés en Côte d'Or	Taux 2024	Taux votés pour 2025
Taxe foncière sur le bâti	45,02 %	<i>23,65 %</i>	23,65 %
Taxe foncière sur le non bâti	37,13 %	<i>19,48 %</i>	19,48 %
Taxe d'habitation (résidence secondaire)	21,58 %	<i>9,61 %</i>	9,61 %
Cotisation foncière des entreprises	26,86 %	<i>14,35 %</i>	14,35 %

Le conseil examine et vote le Compte Financier Unique 2024 s'établissant comme suit:

Budget Principal	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Titres émis		261 715,96		55 189,70
Mandats émis	162 385,79		5 091,00	
	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent
Résultat Budget Principal	99 330,17	99 330,17	-50 098,70	50 098,70
Etat financier 2023: 840 974,01				
Au bilan 2024				
Etat financier 2024: 994 485,86				

Le maire relève que lors de la précédente réunion, le débat relatif aux menuiseries de la maison communale a été de grande qualité avec des arguments et contre arguments parfaitement posés. La recherche d'un compromis satisfaisant a été le soucis de tous.

Suite à ce débat des informations complémentaires en faveur de la solution Alu sont apparus avec la possibilité d'avoir des menuiseries cintrées et une couleur intérieur / extérieur différente.

Le conseil considérant que le surcout de la solution alu par rapport à la solution bois n'est rien en comparaison de l'économie d'entretien sur plusieurs dizaines d'année, décide à l'unanimité de retenir cette solution auprès de l'entreprise Gresset. Par contre la porte principale compte tenu de ses dimensions sera en bois en conservant l'essentiel de son aspect actuel.

Réunion du 14 Avril 2025

Présents : Benoît de Valous, Eric Garcia, Caroline Williams, Emma Soulat,, Gérard Chauve, Marc Thiry
Claire Chtibi, Jérôme de Valous.

Excusés et représentés: Florent Romanel, Aurélie Briollais.

Le conseil examine et vote le budget 2025 s'établissant comme suit:

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat antérieur		805 609,99		35 364,02
Proposition 2025	167 948,00	212 255,00	380 000,00	24 000,00
Opération d'ordre de section à sectio	321 026,98	391,00	391,00	321 026,98
Totaux	488 974,98	1 018 255,99	380 391,00	380 391,00
Résultat		529 281,01		0,00
<i>Excédent: 529 281,01</i>				

Réunion du 25 Juin 2025

Présents : Benoît de Valous, Eric Garcia, Caroline Williams, Emma Soulat,, Gérard Chauve, Marc Thiry
Claire Chtibi, Jérôme de Valous, Florent Romanel.

Excusée et représentée: Aurélie Briollais.

Suite au changement de grade de notre secrétaire, le conseil redéfinit l'IFSE et le CIA auquel elle a droit.

Un avis est demandé au conseil pour une centrale photovoltaïque de plein champs à Touillon. Le dossier n'étant pas disponible le conseil refuse de se prononcer dans ces conditions.

Pour la signature du bail de la maison communale le conseil recommande de ne pas demander de dépôt de garantie. Les garanties apportées par un bail devant notaire étant suffisantes.

Les bancs sculptés par Florent Romanel sont prêts pour la pose. Le conseil en prend note en vue de leur installation à coté de l'Eglise.

L'initiative d'une photo des habitants du village étant prise. La date retenue est fixée au 13 septembre. La commune offrira un cocktail-déjeuner à cette occasion.



Réunion du 23 Juillet 2025

Présents : Benoît de Valous, Caroline Williams, Gérard Chauve, Marc Thiry, Claire Chtibi, Jérôme de Valous, Florent Romanel.

Excusés et représentés: Emma Soulat, Eric Garcia, Aurélie Briollais.

Le dossier de la centrale photovoltaïque de plein champs de Touillon étant disponible le conseil est invité à rendre un avis:

Considérant la proximité immédiate du CD 980 sans aménagement paysager significatif et le détournement de terres agricoles de leur vocation première, le conseil rend un avis défavorable.

La signature du bail de la maison communal est prévu pour le vendredi 1er Aout. Le maire a été autorisé à signer par le conseil.

Les travaux de réparation du chemin de la combe au blanc sont sur le point d'être réalisés. Gérard Chauve responsable des chemins a identifié des extensions de travaux opportunes.

Le conseil en ayant délibéré approuve ces propositions.

Le conseil prend une délibération modificative du budget pour encaisser la totalité du montant d'une allocation forfaitaire.

Réunion du 16 Septembre 2025

Présents : Benoît de Valous, Eric Garcia, Emma Soulat, Gérard Chauve, Claire Chtibi, Jérôme de Valous, Aurélie Briollais, Florent Romanel.

Excusés et représentés: Marc Thiry, Caroline Williams.

Un bilan concernant l'activité « gymnastique sur chaise » est présenté par les conseillers en charge de la salle des fêtes est satisfaisant.

Il est proposé des ajustements. Le contrat proposé est signé.

Le conseil prend une délibération entérinant le contrat passé avec Talents Cachés.

Le conseil approuve la modification statutaire entérinant la nouvelle extension du périmètre de l'Epage Sequana...

Le conseil prend connaissance de l'autorisation de restauration de la Piéta... deux ans après que la commune en fait la demande! Travaux prévus courant 2026.

Le conseil valide la structure de l'appel d'offre en 5 lots qui sera lancé pour l'extension du cimetière.

Le conseil décide en forêt communale:

- le report d'exploitation de la coupe 22 A à l'année prochaine.
- Le report sine die de la coupe 23 A
- Du changement de destination des coupes 2 & 33 : vente en bloc en 2026

Le conseil décide de faire procéder au nettoyage des chaises de la salle des fêtes et de la mairie.

Le conseil valide le devis de réfection du pas d'âne modifié à sa demande. Travaux également prévus en 2026.

Le beffroi de l'église prend beaucoup de jeu et peut, à la longue, devenir dangereux.
Les Ets Plaire propose un haubanage avec un plancher sécurisé.
Après en avoir délibéré le conseil accepte le devis présenté.



Avant



Après

Réunion du 17 Décembre 2025

Présents : Benoît de Valous, Eric Garcia, Caroline Williams, Emma Soulat, Gérard Chauve, Jérôme de Valous, Florent Romanel.

Excusées et représentées: Claire Chtibi, Aurélie Briollais,
Excusé: Marc Thiry,

En vue du recensement début 2026 le conseil recrute un agent recenseur en la personne de Madame Marie-France Garnier. Nadia Juillet Labeaune tenant le rôle de coordinateur.

Le conseil décide d'accorder une rémunération forfaitaire plus simple à mettre en place.

Le conseil Municipal arrête la liste des affouagistes à 12 personnes.

Le conseil valide une délibération modificative budgétaire relative aux immobilisations.

Le logiciel utilisé par la mairie évolue dans une version dite hébergée qui représente l'avantage de sécuriser les données, mais qui ne peut être utilisé qu'avec une connexion internet.

Il est certain que la version actuelle du logiciel sera progressivement retirée.

Le conseil décide de souscrire sans attendre à la version hébergée.



Banc sculpté par Florent Romanel



Intelligence Artificielle !...

Beaucoup en parle... mais ne nous trompons pas: comme pour toute invention il y a une face positive et une face négative. Pour y réfléchir voici un commentaire de Paul Graham fondateur de Y Combinator, incubateur de Start-up.

Il a ainsi contribué au démarrage de Airbnb, Stripe, Dropbox et Reddit entre autres.

« D'ordinaire, je suis réticent à faire des prédictions sur la technologie, mais je suis assez confiant quant à celle-ci : d'ici quelques décennies, peu de gens sauront écrire.

L'une des choses les plus étranges qu'on apprend quand on est écrivain, c'est le nombre de personnes qui ont des difficultés à écrire. Les médecins savent combien de personnes s'inquiètent d'un grain de beauté ; les informaticiens savent combien de personnes ne le sont pas ; les écrivains savent combien de personnes ont besoin d'aide pour écrire.

Si tant de personnes ont du mal à écrire, c'est parce que c'est fondamentalement difficile. Bien écrire exige de penser clairement, et penser clairement est difficile.

Pourtant, l'écriture est omniprésente dans de nombreux métiers, et plus le poste est prestigieux, plus il a tendance à exiger d'écrire.

Ces deux forces opposées et puissantes, l'exigence généralisée d'écrire et la difficulté intrinsèque de le faire, créent une pression énorme. C'est pourquoi il arrive souvent que des professeurs éminents aient eu recours au plagiat. Ce qui me frappe le plus dans ces affaires, c'est la mesquinerie des vols. Ce qu'ils dérobent, ce sont généralement des textes banals et convenus, le genre de choses que n'importe qui ayant un minimum de talent d'écriture pourrait produire sans le moindre effort. Ce qui signifie qu'ils n'ont même pas un minimum de talent d'écriture.

Jusqu'à récemment, il n'existait aucun moyen simple d'échapper à la pression exercée par ces forces opposées. On pouvait payer quelqu'un pour écrire à notre place, ou plagier, mais si l'on ne pouvait ni acheter ni voler des mots, il fallait les écrire soi-même. De ce fait, presque tous ceux qui étaient censés écrire devaient apprendre à le faire.

Ce n'est plus le cas. L'IA a bouleversé ce monde. La pression d'écrire a quasiment disparu. On peut désormais laisser l'IA écrire à notre place, à l'école comme au travail.

Il en résultera un monde divisé entre ceux qui écrivent et ceux qui n'écrivent pas. Il y aura toujours des gens capables d'écrire. Certains d'entre nous apprécieront cela. Mais le juste milieu entre ceux qui savent écrire et ceux qui sont incapables d'écrire disparaîtra. Au lieu de bons écrivains, d'écrivains moyens et de personnes incapables d'écrire, il n'y aura plus que de bons écrivains et de personnes incapables d'écrire.

Est-ce si grave ? N'est-il pas courant que des compétences disparaissent lorsque la technologie les rend obsolètes ? Il ne reste plus beaucoup de forgerons, et cela ne semble pas poser de problème.

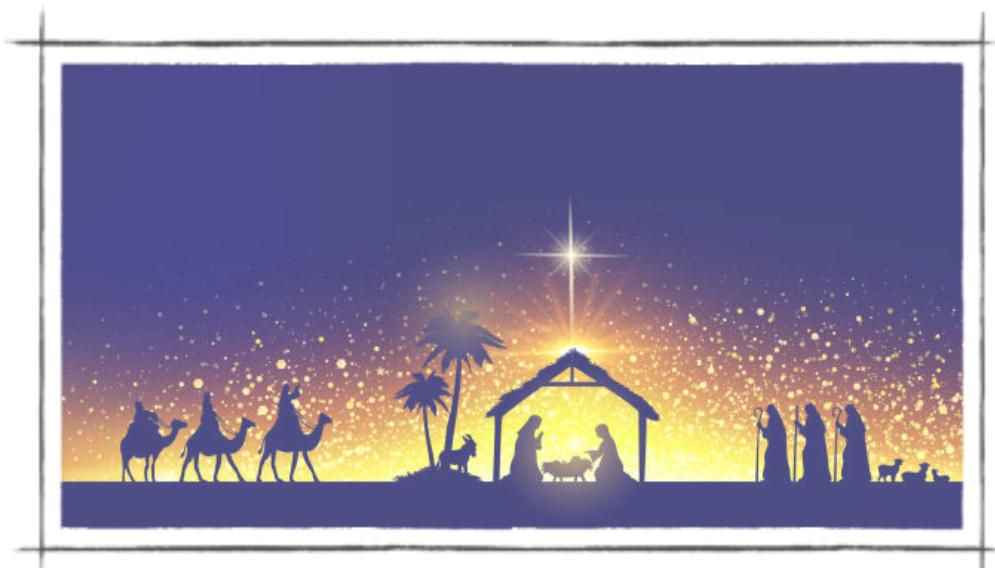
Si, c'est grave. La raison est celle que j'ai évoquée précédemment : écrire, c'est penser. En fait, il existe une forme de pensée qui ne peut se faire que par l'écriture. On ne saurait mieux l'exprimer que Leslie Lampert :

Si vous pensez sans écrire, vous croyez seulement penser.

Un monde divisé entre écrivains et non-écrivains est donc plus dangereux qu'il n'y paraît. Ce sera un monde de penseurs et de non-penseurs. Je sais de quel côté je veux être, et je parie que vous aussi.

Cette situation n'est pas sans précédent. Avant l'ère industrielle, le travail forgeait la force. Aujourd'hui, pour être fort, il faut faire du sport. Il existe donc toujours des personnes fortes, mais seulement celles qui le souhaitent.

Il en sera de même pour l'écriture. Il y aura toujours des personnes intelligentes, mais seulement celles qui le souhaitent. »



*L'ensemble du conseil municipal vous souhaite
un joyeux Noël
Et une très bonne année 2026*



Avec une pensée pour Lucienne Heutefeu qui fêtera ses cent ans le 26 décembre!